



## Procès-verbal de la 2<sup>e</sup> assemblée générale de l'association «Réseau Café-récits».

Date et heure	22.3.2024 à 11 h 15
Lieu	Lucerne, Baselstrasse 21, Sentitreff
Présent-es	28 personnes
Invité-es	–
Personnes excusées	Jean Pierre Cotti, Agnes Illien, Theresa Kuhn, Irene Meyer, Yves Oesch, Regula Bolliger Pache, Cornelia Rank, Susi Sennhauser, Mechthild Wand, Zita Wunderlin, entre autres.
Présidence de séance	Emmanuelle Ryser
Procès-verbal	Rhea Braunwalder
Scrutatrice	Valentina Pallucca

### 1. Accueil par un membre du comité

À 11 h 15, Emmanuelle Ryser, membre du comité, souhaite la bienvenue aux personnes présentes à la 2<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire. L'assemblée se déroule en français et en allemand. Valentina Pallucca est élue scrutatrice.

### 2. Élection de la présidence de séance

Emmanuelle Ryser, membre du comité, est élue présidente de séance à l'unanimité.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 3. Procès-verbal 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et sa rédactrice est remerciée.

### 4. Règlement intérieur et règlement financier

La présidente de séance présente le règlement intérieur et attire en particulier l'attention sur le règlement financier. Désormais, l'assemblée générale autorise le comité à effectuer des dépenses entre le début de la nouvelle année et l'assemblée générale.

Le règlement intérieur et le règlement financier sont adoptés.

### 5. Rapport annuel 2023

Les coordinatrices des trois régions linguistiques font un compte rendu des événements de 2023. Une synthèse est disponible dans le rapport annuel 2023.

L'assemblée prend connaissance du rapport annuel.

### 6. Comptes annuels 2023

La codirection présente les comptes annuels 2023.

Question: que contient le poste de dépenses «prestations de services»? Le poste «prestations de services» comprend d'une part des mandats de tiers pour la réalisation de cafés-récits thématiques et d'autre part des mandats pour la réalisation de cours de formation des animatrices et animateurs.



Question: comment l'association est-elle structurée?

Le comité, composé de trois personnes, travaille bénévolement. Le secrétariat est composé de sept personnes mandatées par l'association et payées à l'heure. Proposition: joindre un organigramme la prochaine fois.

Question: existe-t-il des tarifs fixes pour l'animation d'un café-récits?

En tant qu'association, nous donnons une ligne directrice mais, selon la mandante, elle doit être déterminée par les personnes chargées de l'animation elles-mêmes. Certaines personnes animent des cafés-récits sur leur temps de travail ou bénévolement.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

## **7. Rapport et organe de révision**

Le rapport de révision est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions et l'organe de révision, Fiduciaria Leoni, est réélu.

## **8. Décharge du comité**

À l'unanimité, l'assemblée générale donne décharge au comité.

## **9. Présentation du programme annuel 2024**

La direction et l'équipe de l'association présentent les activités de l'année 2024 dans les trois régions linguistiques.

Le thème de l'année est «Respect» et en novembre, tous les membres sont invités à lancer ou à animer un café-récits sur cette question. L'assemblée renonce à organiser des Journées nationales du café-récits.

Johanna Kohn animera un cours de café-récits «Fit für die Begleitung von Moderierenden» (Paré-e pour accompagner les animatrices et animateurs) en septembre 2024 et se réjouit par avance des inscriptions.

Les Journées de la démocratie et les semaines d'action contre le racisme sont de bonnes occasions de proposer des cafés-récits et de demander des contributions de soutien à cet effet.

L'association dépose des demandes auprès de fondations dans le domaine de la vieillesse et contacte des responsables de programmes d'action cantonaux. L'accent est également mis sur les services de promotion de l'intégration (PIC/PAC).

L'assemblée prend note du programme annuel 2024.

## **10. Budget 2024**

La codirection présente le budget 2024.

Question: le fait d'avoir des provisions est-il un inconvénient pour les fondations? Aucune fondation ne nous a pour l'instant fait de retour dans ce sens.

Un membre demande combien de temps le financement transitoire du Pour-cent culturel Migros sera encore assuré. Le financement transitoire court jusqu'à la mi-2026.



Vote: les personnes présentes approuvent le budget 2024. Les personnes directement concernées se sont récusées.

### 11. Demandes de membres

Aucune demande de membre n'a été reçue en amont.

### 12. Divers

Un membre demande si quelqu'un a de l'expérience dans le domaine des cafés-récits avec des personnes sourdes. Johanna Kohn se porte volontaire pour un échange.

Emmanuelle Ryser, membre du comité, remercie les personnes présentes, le secrétariat et le comité pour leur collaboration active. Elle clôt l'assemblée générale à 12 h 05.

**Présidence de la séance**

**Rédaction du procès-verbal**